PRO-BARREAU.COM
Formation juridique

e-learning

DROIT DES SOCIÉTÉS

Pactes d'actionnaires

Cerner les enjeux pour en assurer une rédaction plus efficace

Objectif

Le pacte d'actionnaires, ou pacte d'associés, est un contrat extrastatutaire permettant d'organiser les relations entre associés et d'aménager leurs droits et obligations avec davantage de souplesse que les statuts. Son articulation avec ces derniers soulève des enjeux juridiques spécifiques. Cette formation permettra aux avocats de maîtriser les mécanismes du pacte d'actionnaires, d'en comprendre les enjeux rédactionnels et juridiques et d'identifier les possibilités d'aménagement contractuel, à la lumière des dernières évolutions jurisprudentielles.

Thèmes abordés

Les avantages et intérêt d'un pacte d'actionnaires/associés ; l'articulation entre le pacte statutaire et le pacte d'actionnaire ; l'articulation entre les différents pactes d'actionnaires pouvant régir les rapports ; connaitre les principales clauses communes à tous les pactes d'actionnaires/associés ; connaitre les principales clauses relatives au capital ; connaitre les principales clauses relatives à la situation entre actionnaires/associés ; connaitre les principales clauses relatives aux organes de direction de la société ; appréhender les mécanismes en cas d'inexécution des pactes d'actionnaires/associés ; maitriser les enjeux de la jurisprudence récente sur différents outils.

Programme détaillé

Partie 1 : Identifier et articuler les différents instruments conventionnels et statutaires
- Distinguer les différents outils à la disposition des parties : pacte d'actionnaires ou d'associés, sous-pacte et règlement intérieur
- Maîtriser l'articulation entre les statuts, le pacte extrastatutaire et les autres instruments d'organisation de la sociétés sous-pacte et règlement intérieur
- Examiner les principaux enseignements de la jurisprudence relatifs à leur articulation

Partie 2 : Maîtriser les clauses transversales du pacte
- Faire le point sur la clause d'interprétation, la clause d'adhésion forcée au pacte d'actionnaires/associés, les clauses de la phase précontentieuse, etc.

Partie 3 : Organiser la détention et la transmission du capital

Partie 4 : Aménager les droits et obligations des associés

Partie 5 : Organiser la gouvernance et encadrer les pouvoirs des dirigeants

Partie 6 : Prévenir et sanctionner l'inexécution du pacte



Formation animée par

Matthieu Moreau-Cucchi

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
Université de Strasbourg

Tarif : 430 €

Période
Du 14 janvier 2027 au 31 janvier 2028

Durée
6 heures de formation

Public
Avocats, Juristes

Niveau 2
Intermédiaire : approfondissement des connaissances et des pratiques

Formation
E-learning

PRO-BARREAU.COM
Formation juridique

e-learning

DROIT DES SOCIÉTÉS

Pactes d'actionnaires

Cerner les enjeux pour en assurer une rédaction plus efficace

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.
L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :
- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)

Dernière mise à jour

14 janvier 2027

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale
- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale
- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dcruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :
Dorothée Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

Matthieu Moreau-Cucchi

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
Université de Strasbourg

Tarif : 430 €

Période
Du 14 janvier 2027 au 31 janvier 2028

Durée
6 heures de formation

Public
Avocats, Juristes

Niveau 2
Intermédiaire : approfondissement des connaissances et des pratiques

Formation
E-learning

PRO-BARREAU.COM
Formation juridique

e-learning

DROIT DES SOCIÉTÉS

Pactes d'actionnaires

Cerner les enjeux pour en assurer une rédaction plus efficace

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner	par courrier :	par fax :	par e-mail :
	Pro-Barreau, 3, rue de Nesle 75006 Paris	01 72 34 92 58	e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE	RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION
☐ Mme ☐ M.	☐ Mme ☐ M.
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Tel.	Tel.
E-mail	E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP Ville

Tarif : **430€ TTC**

☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau

☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP

☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs
Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels
A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement
Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée
Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation
Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.